

**QUESTION ORALE DE M. CORNILLIE À
M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE
L'ÉNERGIE ET DE LA MOBILITÉ, SUR « LE
SOUTIEN FINANCIER POUR L'INSTALLATION
DES PARKINGS POUR VÉLOS DANS LES
ÉCOLES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-
BRUXELLES EN WALLONIE »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Cornillie à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « le soutien financier pour l'installation des parkings pour vélos dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Wallonie ».

La parole est à M. Cornillie pour poser sa question.

M. Cornillie (MR). – Monsieur le Ministre, la Wallonie a de grandes ambitions cyclistes et a une volonté de provoquer un vrai *shift* modal en matière de transport. À cette fin, vous avez annoncé vouloir installer des parkings pour les vélos dans les écoles, et ce, avec le concours de la ministre de l'Éducation. En effet, autant inculquer tôt les bons réflexes.

Concrètement, je vous cite : « Avec le cabinet de la ministre de l'Éducation, nous allons mettre en œuvre un soutien financier pour installer des parkings pour les vélos dans les écoles. Il y a un réel problème de mobilité et de sécurité, car trop de personnes viennent en voiture ». Vous avez totalement raison. Comme on a pu en discuter avec Mme Désir, si les parents pouvaient déposer leurs enfants en voiture dans la cour de récréation, ils le feraient probablement.

L'occasion m'a été donnée d'en discuter avec Mme Désir, confirmant vos réflexions conjointes à l'œuvre entre la Fédération et la Région.

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'évolution de ces réflexions ?

Pouvez-vous expliciter les modalités de ce soutien à l'installation de tels équipements dans les écoles ? Confirmez-vous qu'il s'agira bien d'un appel à projets ? Si oui, quand sera-t-il lancé ?

Les propositions sur la table portent actuellement, selon votre collègue qui les a délimitées avec vous, sur :

- le soutien aux écoles à l'occasion de la création de stationnements adéquats de vélos dans leurs implantations, particulièrement du soutien aux écoles lors de l'aménagement de ce type d'infrastructures, ainsi que lors de la conception de nouveaux bâtiments ou d'espaces extérieurs ;
- le lancement à court terme d'un appel à projets à destination des écoles primaires, secondaires et des établissements de l'enseignement supérieur du territoire wallon pour financer le stationnement de vélos.

Des pistes de mesures concrètes sont-elles déjà dégagées ?

Quelle sera la part du soutien de la Région dans ces projets ? Comment sera-t-il déployé et dans quel délai ? Ce soutien sera-t-il conditionné au développement d'un projet mobilité au sein de l'école, car autour d'une école on trouve souvent d'autres aspects de mobilité ? Ce soutien sera-t-il conditionné à un tel développement de projet en collaboration avec les acteurs concernés ?

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité. – Monsieur le Député, dans le cadre de la vision FAST 2030 de la Wallonie visant à augmenter la part modale de la marche et du vélo, il nous apparaît important de travailler sur la mobilité scolaire, afin d'initier de bonnes habitudes en termes de mobilité douce dès le plus jeune âge.

Cet objectif de transfert modal est d'autant plus important au regard de la crise sanitaire actuelle durant laquelle les déplacements à vélo ont largement augmenté en Région wallonne, comme dans plusieurs pays du monde. Il y a une opportunité à renforcer cette amorce, plus particulièrement dans le cadre d'une utilisation quotidienne du vélo. Les déplacements scolaires constituent justement des déplacements quotidiens qui génèrent régulièrement des difficultés de circulation aux abords des écoles, provoquant également une augmentation de la pollution de l'air.

Afin d'atteindre cet objectif, j'envisage plusieurs mesures dont un appel à projets vers les écoles primaires, secondaires ainsi que des établissements de l'enseignement supérieur et de l'enseignement de promotion sociale, pour le financement de stationnements de vélos.

Cet appel à projets se fera, en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour guider le SPW dans les aspects plus techniques des critères en lien avec les bâtiments des écoles. Mon cabinet a pris l'initiative de contacter la ministre Désir et le ministre Daerden, qui est en charge des Bâtiments de la Fédération, à cet effet. Il est prévu que ces intentions soient officialisées lors d'un gouvernement conjoint, lequel a malheureusement été plusieurs fois reporté, en raison d'autres urgences, notamment de la crise sanitaire, mais il sera certainement programmé prochainement.

À ce stade, il m'est difficile de vous revenir avec des délais précis concernant les modalités de l'appel à projets, dont le moment où il sera lancé. Cela reste un projet très utile que nous souhaitons mettre en œuvre, indépendamment de l'officialisation de l'intention commune.

Par ailleurs, cet appel à projets n'est pas la seule mesure sur laquelle nous travaillons. Nous voulons

également augmenter la capacité des jeunes à se rendre à l'école en vélo en augmentant le nombre de formations dans les écoles ainsi qu'à travers la mise en place de plus de « vélo-bus. Un guide et une boîte à outils, pour faciliter leur mise en place, sortiront courant de l'année.

M. le Président. – La parole est à M. Cornillie.

M. Cornillie (MR). – Je vous remercie pour les éléments de réponse que vous avez bien voulu donner à ce stade de développement de ce projet, d'avoir rappelé aussi que la promotion sociale était concernée, parfois on l'oublie. Vous avez pris toutes les filières de l'enseignement que peuvent fréquenter nos concitoyens, et le volet technique, avec le développement de parkings adéquat dans les bâtiments, raison pour laquelle le concours de la Fédération est nécessaire.

Je reviendrai plus tard sur ce projet, puisqu'aujourd'hui il doit se développer et mûrir encore à travers un gouvernement conjoint, que l'on appelle de tous nos vœux, parce qu'il y a beaucoup de points à l'ordre du jour.